Association Maurice Schumann

Siège : Cercle Militaire, 7 rue Léon Salembien – 59200 TOURCOING
http://maurice.schumann.free.fr

BULLETIN DE LIAISON n°42 (juin 2016)

LE MOT DU PRESIDENT

A la lecture, dans les magazines, des programmes de télévision, il n'est pas un jour où le petit écran ne présente un film, un débat, un reportage sur la Deuxième Guerre mondiale. La période passionne nos concitoyens. Certains évoquent des situations historiques anciennes, les comparent avec celles d'aujourd'hui ou tirent des leçons pour l'avenir... Il est vrai que notre héritage nous force à réfléchir face aux événements actuels et à envisager ce que deviennent nos valeurs.

Dans ce domaine, il y a quelques satisfactions : on assiste à un certain renouveau du patriotisme : on chante la *Marseillaise*, le *chant des Partisans*, on participe aux manifestations, on pavoise aux couleurs tricolores... Pour les scolaires, il faut mentionner le concours de la Résistance et de la Déportation avec une participation toujours plus nombreuse. On est surpris de la maturité des élèves et des réflexions pertinentes qu'ils manifestent dans leurs travaux. Certes, il y a encore beaucoup à faire et vite : les témoins disparaissant peu à peu, se pose la question de l'avenir de nos associations !

Francis DELANNOY

Un **SALON DU LIVRE D'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE** est prévu à l'Hôtel de Ville de Tourcoing les SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 NOVEMBRE. L'association Maurice Schumann y sera présente avec le Cercle militaire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE prévue le SAMEDI 19 NOVEMBRE au Cercle militaire de Tourcoing.

DÉCES de Madame Marie-Louise HESPEL-VANDEWALLE, adhérente, qui a beaucoup fréquenté Maurice Schumann dans le cadre du MRP et d'un point de vue amical. Nos condoléances vont à sa fille Marie-Charlotte, notre secrétaire adjointe et conceptrice de ce bulletin.

DOCUMENTATION. Nous disposons à notre Centre de Documentation Médiathèque A. Malraux de Tourcoing d'un certain nombre d'exemplaires du journal *Volontaire de la cité chrétienne : organe du glaive de l'esprit* entre octobre 1941 et octobre 1942. Dans quatre d'entre eux, nous y trouvons des articles de Maurice Schumann dont 2 signés André SIDORBE.

INFO : Maurice Schumann a bien débarqué en 1944 avec le 47ème commando royal de marine (source Pourchain Brault).

SORTIE A PARIS « *sur les traces de Maurice Schumann* » le Mardi 27 septembre. Au programme : visite guidée de la Fondation de Gaulle, arrêt maison natale Maurice Schumann et ses lieux de vie. Repas. Visite guidée du musée rénové de l'Ordre de la Libération. Temps libre aux Champs-Elysées. Retenez cette date !

PARTICIPEZ aux manifestations patriotiques et REPRÉSENTEZ notre Association

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Ce concours est ouvert aux élèves de troisième des collèges et aux lycéens. Il comprend des épreuves écrites, rédigées en classe pour les travaux individuels, les travaux collectifs étant quant à eux réalisés sous forme de mémoire, vidéo ou autre support, y compris numérique. Annuellement près de 40.000 élèves prennent part à ce concours. Chaque année un thème différent est proposé par le ministère de l'Éducation Nationale. Pour 2016 : « Résister par l'art et la littérature ». Une séance solennelle des prix a lieu en préfecture en juin. L'Association Maurice Schumann attribue un prix à un ou une élève de lycée parmi les mieux classés sous forme d'un chèque pour un voyage dans un lieu de mémoire, au choix.

Palmarès 2016 : Manon Mille du lycée Saint-Jacques d'Hazebrouck,
Pierrette Zernica du collègue du Lazaro de Marcq-en Baroeul
(Félicitations au professeur, guide bénévole au musée de Bondues, et adhérent à notre association.

Remise des prix en Préfecture le mercredi 15 juin à 15heures.

Concours de la Résistance et de la Déportation

Deux mille jeunes, parmi d'autres, ont voulu comprendre...

« Vous êtes un jeune Résistant dans la région du Nord, occupée de 1940 à 1944. Vous avez compris l'importance de la presse dans le combat pour la Libération et vous décidez de créer avec un groupe d'amis, votre journal... ». Sur ce thème qui évoque une histoire qui nous est chère, à « La Voix du Nord », cette histoire de ces garçons et ces filles qui risquaient en permanence leur vie pour ne pas laisser le monopole de l'information à l'occupant, près de 1.700 élèves de classes de troisième du Nord/Pas-de-Calais ont choisi de réfléchir à la faveur du concours national de la Déportation et de la Résistance, organisé aussi en classes de première et de terminale.

Plus de deux mille jeunes au total, soit trois cent de plus que l'an dernier, alors que le procès de Lyon ne faisait pas encore la « une » de l'actualité.

Les meilleures copies rédigées à ce propos ont été récompensées, au même titre que des mémoires collectifs réalisés parfois par l'ensemble d'une classe. Les récompenses ont été décernées — grâce au don des associations patriotiques de déportés et de résistants de notre région — au cours d'une cérémonie présidée par M. Maurice Schumann, ancien ministre, académicien, mais évidemment, surtout, résistant de la première heure.

Les jeunes retiendront aussi, n'en doutons pas, cet autre message : « Il faut savoir que ce pays, c'est aussi celui de Gœthe, de Kant et de Beethoven. Il y a une fragilité des civilisations comme des nations : il faut y veiller en se disant que rien n'est jamais définitif, leur durée dépend de notre vigilance ».

M. Maurice Schumann remettant leur prix aux jeunes distingués.

(Ph. «La Voix du Nord»).

M. Maurice Schumann a particulièrement insisté sur le relief que prend un tel concours dans les circonstances actuelles : « Ils avaient à peine plus que votre âge et ils ont affronté les horreurs des camps de la mort, les dangers de l'engagement dans une armée clandestine, tout cela de leur plein gré (...). Vous avez suivi le procès de Lyon ; il ne faut pas baisser les yeux devant ce genre d'horreurs. Il faut savoir écouter les survivants, saluer la révolte qui s'empare d'un caractère quand on lui raconte comment des enfants ont expié par la mort, le crime d'être nés... ».

ORDRE DE LA LIBÉRATION

HONNEUR PATRIE

Par décret du 11 octobre 1940
Vu l'ordonnance n° 1 du 16 novembre 1940, du Général de Gaulle, Chef des Français Libres créant l'Ordre de la Libération
Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la Croix de la Libération.
La Croix de la Libération a été décernée au
Capitaine Scamaroni, du Tchad

Fait à Paris le 11 janvier 1946